



## COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKET-BALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85

Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

### COMITE DIRECTEUR du 03/06/2019

PV N°14/2018-19

Les membres du comité directeur du Comité Territorial AUDE/PYRENEES-ORIENTALES de Basketball se sont réunis au siège sis Maison des Sports Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN le lundi 18 mars 2019 à 19h00 sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence sur laquelle il ressort que **17** membres sont présents sur **20**.

**MEMBRES ELUS PRESENTS** :Gérard AVAL, Patrick BARBEAU, Benoit BENITEZ, Séverine BENITEZ, Michel DESTRAIN, Bernard DIVERCHY, Michel FLEURY, Bernard GANDOLFO, Véronique JORDAN, Bruno MARITON, Olivier MILLAN, Natacha PAUTE, Sabrina QUEVEDO-JOUE, Marc REBOUL, Catherine TUBERT. Corinne VALERIO, Bruno VILAPLANA.

**MEMBRES COOPTES PRESENTS** : Georges NAVARRO et Florence SANVICENS

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : Pascal BRUNOT, Coly CAMARA, Laurent CROUET, Nelly PRIOUX (Coptée)

**INVITES PRESENTS** : Romain GOMEZ, Alexis DEVAUCHELLE, Isabelle ALLAIGRE

**INVITE EXCUSE** : Emile GIMENEZ.

Au regard de l'article 12 al.2 des statuts du comité territorial, le quorum étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

**PRESIDENT**

**Bruno MARITON**

#### **Informations du Président :**

Ce Codir du 3 juin 2019 est le dernier avant l'AG auquel tous les élus et les membres cooptés ont été invités. L'essentiel à traiter sera les orientations sportives 2019-2020 ainsi que les nouvelles dispositions financières auxquelles le CT1166 doit se coller sur celles de la FFBB et de la Ligue, très récemment validées.

#### **Informations Fédérales :**

La Fédération a fait un point complet en mai, lors des finales de Coupes de FRANCE à Bercy, sur le Club 3.0. Le CT1166 s'était excusé de son absence.

La réforme des licences est également un dossier important, un nouvel outil sera opérationnel pour les demandes de licences ; cependant à ce jour la notice n'est toujours pas publiée. Les Clubs et les joueurs pourront saisir leurs licences avec photos. La notice d'explication devrait suivre en juin ainsi que la procédure financière. Le montant des mutations sera de 60 euros qui seront un prix unique avec compensation possible la première année pour certains Comités qui auront un manque à gagner. Le CT doit se positionner sur le prix des mutations pour cette saison avec un plafond à 40€.

#### **Informations Régionales :**

Bruno MARITON a assisté le vendredi 24 mai au Conseil des Présidents des Comités de la Ligue où un débat a été orienté sur les dispositions financières. L'année budgétaire qui se termine a été difficile et un déficit est constaté

surtout dû à l'augmentation des coûts de fonctionnement dû à la fusion, la baisse de 6% des licences, l'organisation déficitaire du 3 x 3 à TOULOUSE et le non-cumul espéré des deux subventions de la région LANGUEDOC et PYRENEES. Des choix pour le budget prévisionnel et les dispositions financières pour la saison prochaine ont été prises lors du Codir du lendemain.

La Caisse de Péréquation n'existera plus mais sera remplacée par un Fond Régional (Forfait Financier Régional pour rencontres à domicile) où une estimation des plus précises des frais d'arbitrage sera étudiée et à la fin du championnat il n'y aura plus de ristourne en faveur des Clubs. Le nouveau système appliquera au début du championnat un prélèvement de 20% sur le montant total et ensuite un prélèvement mensuel de 10% sur la somme restante à payer par le Club. Ces provisions se feront soit par prélèvements ou virements et les chèques ne seront plus acceptés. Le CT doit réfléchir en conséquence à l'évolution de sa Caisse, vue aussi les nombreux retards de paiements.

### **Informations Locales :**

Comme évoqué lors de la réunion Bureau du 20/05/2019, (voir PV N°13), 4 clubs dont le PSMB, PIA, CANOHES et PRADES connaissent des impayés concernant le règlement de la caisse de péréquation. La régularisation est en cours pour les clubs de PIA et PRADES. Cette situation est une alerte importante car aucun moyen juridique et sportif de pression n'existe. La situation a été évoquée en réunion des présidents des comités avec la Ligue.

Collectivement les onze Comités de la Ligue ont décidé de rédiger une lettre ouverte à la Fédération en demandant conseil sur la marche à suivre à l'avenir. Sur le plan sportif, on pourrait envisager des sanctions sportives telles que la non-participation aux play-offs ou à des finales départementales.

Malgré cette situation désagréable, le CT1166 a réglé les indemnités des arbitres dans les délais. Cela demande également du temps inutile aux salariés dans les relances et le suivi de ces impayés.

Pour les retards de paiements autres que la caisse de péréquation, aucun Comité de la Ligue Occitanie n'applique à ce jour les pénalités financières mais les secrétariats lancent des rappels et ce recouvrement de créances demande beaucoup de temps et d'énergie.

Une réforme des championnats est envisagée avec la suppression au niveau régional des RF3 pour la saison sportive 2019-2020 et une création d'une RM3 pour la saison 2020-2021 et ce afin d'harmoniser les championnats OCCITANIE. Vu la suppression du niveau Régionale 2 en U15F et U18F (anciennement championnat MEDITERRANEE) les Clubs devront choisir entre le championnat OCCITANIE ou Territorial 1166.

En sénior masculin, nous enregistrons la montée en région du Club de BAGES. En sénior féminin, le club COTE VERMEILLE ALBERES BASKET refuse la montée ; le CT1166 proposera au club classé deuxième (PRADES), une montée en Régionale. Des candidatures spontanées peuvent aussi être déposées ; les Clubs de RIVESALTES et de CARCASSONNE en SF ont posé leurs candidatures pour intégrer le championnat régional 2019/2020. Mi-juin est la période ultime pour les réponses à la Ligue.

Bruno MARITON remercie les élus pour leurs présences aux Finales Territoriales et les bénévoles des Clubs de CANET et SAINT-ESTEVE pour leur excellente organisation lors de ces deux jours festifs en présence d'un nombreux public.

Dossiers en cours : 3 gros dossiers nous attendent durant ce mois de juin : la demande CNDS pour 2019 avec beaucoup d'incertitude sur la part territoriale mobilisable (échéance au 14 juin) ; le TDR des 14, 15 et 16 juin, et l'AG du CT le 21 juin. Pour rappel l'AG de la Ligue est prévue le 22 juin sur Toulouse.

**SECRETAIRE GENERAL**

**Marc REBOUL**

- Adoption des PV n°9 Codir du 18-3-2019, PV n°11 du 20/04/2019 et PV n°12 du 29/04/2019, consultations à distance des membres du Comité Directeur.

**ADOPTES A L'UNANIMITE**

➤ **COURRIER :**

Numéro	Date réception	Emetteur	Objet
457 A	16-mai-19	V. JORDAN	Demande de récompenses (3 lettres de félicitations)
457 B	16-mai-19	EVV	Demande de récompenses (2 lettres de félicitations)
457 C	16-mai-19	COURSAN	Demande de récompenses (1 médaille de bronze + 4 lettres de félicitations)
457 D	16-mai-19	M. REBOUL	Demande de récompense (1 lettre de félicitations)
457	17-mai-19	Com. Sportive	Pénalités journée 23
458	17-mai-19	LIGUE	Dossier CRD n° 152 – Notification de la décision de la Com. Dis. Pour 1 joueur PSMB
459	17-mai-19	LIGUE	Dossier CRC n° 272 – Pénalité financière St Cyprien non-respect du nombre joueurs
460	20-mai-19	LIGUE	Phase finale 2019 - Pré Nationale Masculins + protocole avant et après match
461	20-mai-19	LIGUE	Phase finale 2019 - Régional - U20M Med 3 + protocole avant et après match
462	20-mai-19	LIGUE	Phase finale 2019 - Régional - U13F Med + protocole avant et après match
463	20-mai-19	LIGUE	Phase finale 2019 - Régional - U15M Med + protocole avant et après match
464	21-mai-19	CROS	Offre régionale de formation
465	22-mai-19	LIGUE	Dossier CRC n° 278 - Pénalité financière 3 FT joueur de Narbonne
466	22-mai-19	LIGUE	Dossier CRC n° 280 - Pénalité financière Forfait RMU15 - Canet
467	24-mai-19	M. REBOUL	Acte de candidature à l'élection de délégué des clubs
468	24-mai-19	C. Sportive	Pénalités journée 24
469	24-mai-19	C. Loisirs	Compte-rendu du 9ème Tournoi Loisirs à SALSES le 19-05-2019
470	27-mai-19	Club PRADES	Demande de récompense pour Franck BRUNATO
471	27-mai-19	ASE 66	Invitation AG le 17 juin 2019 à 18h30
472	27-mai-19	Com. Sportive	Pénalités journée 25
473	28-mai-19	SOCARCASSONNE	Pose sa candidature pour intégrer le championnat de RF2 pour saison 2019/2020
474	28-mai-19	LIGUE	Dispositions financières saison 2019/2020
475	28-mai-19	CANET	Demande de récompenses (4 lettres de félicitations)
476	29-mai-19	FFBB	Avis des structures (CD/LR)
477	03-juin-19	SOCARCASSONNE	Demande de récompenses (2 lettres de félicitations + 1 médaille de bronze)
478	03-juin-19	ST ESTEVE	Demande de récompense (1 lettre de félicitations)
479	03-juin-19	Port Vendres	Refus de la montée en Séniors Filles
480	03-juin-19	BC Thuir	Invitation AG le 8 juin prochain à 18h à la MJC de Thuir
481	03-juin-19	ST CYPRIEN	Invitation AG le 28 juin prochain à 19h30 au JOA Casino de St Cyprien
482	03-juin-19	LIGUE	PV de Bureau du 22/05/2019
483	03-juin-19	LIGUE	Projet de courrier pour mauvais payeurs
484	03-juin-19	BC RIVESALTES	Dossier de candidature U15F OCCITANIE

Le CT1166 a reçu beaucoup de demandes de récompenses à attribuer lors de l'AG. La dotation du comité n'est que de 3 médailles de bronze et 6 lettres de félicitations.

➤ **ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2019**

Conformément aux statuts et règlement intérieur du Comité Territorial Aude/P.O de Basketball, sur proposition du président Bruno MARITON, Mesdames Mariannick LABOURDETTE, Isabelle ALLAIGRE et Monsieur Alexis DEVAUCHELLE, constitueront la commission des votes.

➤ **AG DES CLUBS – INVITATIONS :**

Bruno MARITON remercie les clubs pour les invitations à leurs assemblées générales. Il souhaiterait qu'un élu soit présent à chaque AG de club lorsque le CT1166 a reçu une invitation ; l'idéal serait que cet élu ne soit pas affilié au club qui organise son AG. Un tableau va être tenu à jour par Isabelle pour la programmation des AG.

- Globalement la situation financière est considérée comme positive et normale entre les recettes et les dépenses pour l'exercice en cours.
- Georges NAVARRO présente les nouvelles propositions des dispositions financières pour adoption par le Codir qui les présentera à l'AG. Principalement des frais de mutations seront comptés uniquement de la catégorie U14 à séniors. Suivant les nouvelles dispositions en vigueur, le Codir adopte à l'unanimité que les frais de mutations s'élèveront à 70 euros. (Voir annexe jointe)
- Une valorisation barémique pour les arbitres est aussi prévue pour le prochain championnat : de 20 à 26 euros pour les catégories U11 à U18 et de 26 à 30 euros pour les catégories U20 à séniors ; le CT1166 s'est aligné sur la Fédération et la Ligue.

- Le Codir a pris les orientations stratégiques suivantes pour le prochain championnat :
- La dernière édition de la coupe jouée respectivement dans l'AUDE et les PYRENNES ORIENTALES avec un règlement commun a dégagé un bilan mitigé. Dans les P-O cette édition a été meilleure que la précédente tandis que dans le Département de l'AUDE le niveau a été moins attractif dû essentiellement à une période de compétition plus étroite et un problème d'organisation des finales. Des nouvelles idées ont été émises lors de la réunion de bureau du 20 mai 2019. Le Codir constate aussi que la coupe dans les P-O n'attire pas les Clubs en général et l'esprit coupe n'est pas respecté avec parfois une finale directe dans certaines catégories.
- Après avoir analysé les éléments positifs et négatifs, le Codir décide à l'unanimité de supprimer la COUPE dans les deux départements et de s'orienter vers le 3 x 3 pendant des WE bloqués vu l'engouement actuel de cette nouvelle formule et la nécessité de proposer des championnats (FFBB)
  - Le championnat Territorial Séniors FEMININ sera constitué d'une seule poule AUDE / PYRENEES ORIENTALES.
  - Pour le championnat Territorial Sénior MASCULIN, le Codir retient le brassage sur inscription et ensuite une poule forte de 10 équipes maximum et deux poules faibles suivant la localisation géographique. Un règlement sportif pour les montées et descentes devra être élaboré.

La Fête de Noël sera célébrée de façon distincte dans les deux départements et la FNMB sera commune sur un site unique dont la date est arrêtée au 1/05/2020.

## PENALITES

CLUB	N° LICENCE	NOM PRENOM	CAT	N°	TYPE PENALITE	DATE	MONTANT
<b>PENALITE Journée 24 - W.E. du 18 et 19 mai 2019</b>							
ENT. SALANQUE BC			IDMU11-2-P2	54	F1	20/04/19	60€
ST ESTEVE BC	BC027889	LOPES. F	IDMU17-P4	189	FT1	18/05/19	30€
TOULOUGES BA			ID ½ U17M	2	MP	18/05/19	80€
US CANOHES B			PRF	87	F1	18/05/19	80€
PSMB	BC061126	KONDILAMERIT. D	IDMU13-2-P2	86	LM	18/05/19	12 €
SO COURSAN	BC027033	FEREIRE. U	ID ½ U20M	2	FT1	19/05/19	30€
<b>PENALITE Journée 25 – W.E du 24 et 25 mai 2019</b>							

<b>PSMB</b>	BC020195	FRAILE. L	IDMU17-P4	191	FT3	25/05/19	<b>60€</b>
<b>PSMB</b>	BC020195	FRAILE. L	IDMU17-P4	191	FT4	25/05/19	<b>150€</b>
<b>ST ESTEVE BC</b>	VT870754	ELAOUDJANE. K	IDMU17-P4	191	FT1	25/05/19	<b>30€</b>

### COMMISSION TECHNIQUE

**Bernard DIVERCHY**

- Le Comité Territorial remercie les clubs de CANET EN ROUSSILLON et de ST ESTEVE pour l'excellent accueil que leurs dirigeantes et dirigeants ont réservé aux membres du comité et aux équipes venues disputées les finales territoriales.
- Présence de nos 2 équipes au TIC U12 à Arles ce prochain WE avec espoir de qualifier les 2 équipes pour le TIT de Carcassonne du 23 juin.
- Validation par Romain et Alexis des animateurs et initiateurs
- Préparation des camps d'été 2019
- Préparation du TDR
- Participation au jury du CQP1 à Toulouges le 13 juin : 4 candidats du CT1166

### NOUVELLES PRATIQUES - 3x3

**Bruno VILAPLANA**

- Prochain tournoi 3X3 OFFICIEL du CT 11/66 le samedi 29 Juin à Narbonne.

Les fiches d'inscriptions seront communiquées aux clubs dans le courant de la semaine prochaine ainsi que les affiches.

### BASKET LOISIRS

**Emile GIMENEZ**

### NEUVIEME TOURNOI LOISIR DU 19 MAI 2019 à SALSES

- **11 clubs représentés pour 51 participants dont 8 féminines**
- **7 équipes constituées pour le tournoi**

#### **Equipes présentes :**

- Salses, Narbonne, Sud-Minervois, Saleilles, Toulouges, Elne, Rivesaltes, Cerbère, Perpignan-Le Soler, Canet, Prades

- 8 h.30 : café, suivi d'une réunion concernant le tournoi Loisir du dimanche 16 juin et du dernier Loisir de la saison qui se déroulera à Saleilles le dimanche 23 juin.

- 9 h.15 : début du tournoi : au programme 14 rencontres de 12 mn + une rencontre entre féminines de 10 mn pour clôturer cette matinée sportive.

Excellent accueil du club de Salses-le-Château.

Deux clubs, Toulouges et Prades, se sont joints pour une participation financière aux frais pour un apéritif amélioré : un joli geste d'amitié sportive.

Merci à Monsieur LOPEZ Vicente, président du club de Salses, à Monsieur CHRISTOPHE Régis, responsable des Loisirs, ainsi qu'à toute l'équipe de Salses pour leur dévouement et leur sympathie.

C'est avec un immense plaisir que nous avons eu la visite du président du CD11.66, Monsieur MARITON Bruno, ainsi que de la vice-présidente, Madame PAUTE Natacha, qui accompagnait l'équipe de Sud-Minervois.

Merci à tous les participants du tournoi.

**\* Prochain et dernier tournoi de la saison : le dimanche 23 juin à Saleilles**

## **DIVERS :**

Prochaine réunion, ASSEMBLEE GENERALE le VENDREDI 21 Juin 2019 à 19h00 à la Maison des Sports de PERPIGNAN (66)

Remise des rapports des différentes commissions pour envoi dans la semaine de l'AG

L'ordre du jour étant épuisé, un pot de l'amitié est offert à l'assemblée.

Le Président  
*Bruno MARITON*



Le Secrétaire Général  
*Marc REBOUL*



